MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

ARBO. VITI. RHONE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 90 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431 17 A

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

20 Février 1984 N° de série continue 272 Bulletin n° 4

PSYLLE DU POIRIER

Dans les SAVOIES, soyez prêts à traiter dès réchauffement : la proportion des femelles prêtes à pondre a été atteinte, même dans les zones d'altitude. Il convient donc d'effectuer le traitement dès que la période de froid actuelle aura pris fin, et au 2ème jour consécutif de beau temps (température supérieure à 7°, sans vent).

CLOQUE DU PECHER

Nous rappelons ci-contre quel est le stade où le traitement doit être effectué.

DESSIN	LEGENDE	OBSERVATIONS
A1	Le bourgeon s'allonge légèrement	TROP TOT
B	Au centre des écailles, on peut apercevoir la pointe verte ou rougeâtre de la première feuille en regardant par dessus.	BON MOMENT
B1	La pointe verte (figurée en noir sur le dessin) s'allonge et se dégage légèrement des écailles. Elle est visible même lorsqu'on examine le bourgeon perpendiculairement à son axe.	TROP TARD

En fonction de ce stade, voici la situation dans les principales zones de pêcher :

Sud de la Circonscription (région de Montélimar). Les traitements ont été faits, le stade est actuellement dépassé sur les bourgeons des extrémités. Cependant, un 2ème traitement sera nécessaire dès le prochain réchauffement :

- pour atteindre les variétés plus tardives
- pour atteindre les bourgeons latéraux des variétés très précoces
- et aussi parce que la première intervention ne sera plus efficace à cette date. Il faut en effet considérer que la rémanence de ces fongicides est de l'ordre de 2 à 3 semaines selon le climat.

Moyenne Vallée du Rhône, zone de ST RAMBERT D'ALBON, région lyonnaise, et situations les plus favorisées de Savoie : le bon stade était presque atteint avant le refroidissement actuel et parfois des traitements ont eu lieu. Au prochain réchauffement, ce sera le moment d'intervenir ou de recommencer, car le stade sera vite atteint pour la plupart des variétés et les deux types de bourgeons.

Haute-Savoie - La végétation n'a encore pas bougé.

COCHENILLE ROUGE (Epidiaspis Leperii)

La présence de ce parasite est souvent signalée sur pêchers, poiriers et pruniers de la région lyonnaise. Les traitements d'hiver mentionnés dans les précédents Bulletins sont efficaces contre cette cochenille, mais il est également possible d'appliquer un oléoparathion au moment du débourrement.

GROS BOURGEON DU CASSIS

P 478

Contre ce parasite, courant notamment dans le secteur de Machilly (74), une bonne mesure consiste à éliminer les gros bourgeons au moment de la taille. Ceux-ci sont facilement repérables au cours de cette opération.

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

FICHE PHYTOSANITAIRE

SPV

L'EUTYPIOSE DE LA VIGNE





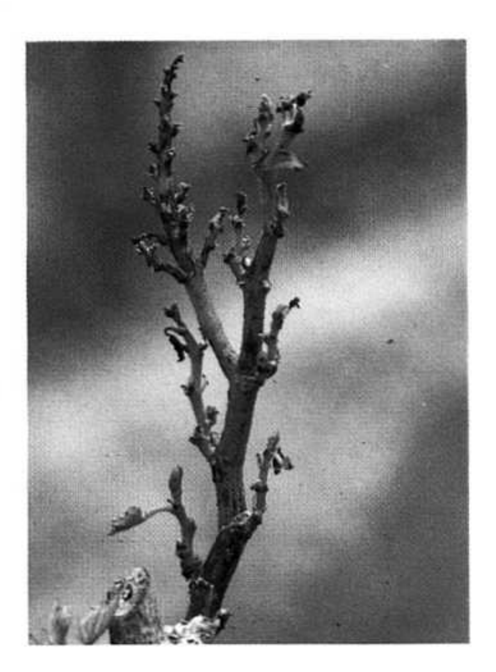
MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX



Végétation buissonnante et rabougrie (fin juin). Présence d'un bras mort. Nombreuses plaies de taille.



Stade ultime du dépérissement sur une souche taillée en cordon.



Rameau fortement rabougri, inflorescence dessèchée à port dressé.



Premier symptôme sur cépage rouge : feuille bronzée, légèrement déformée.



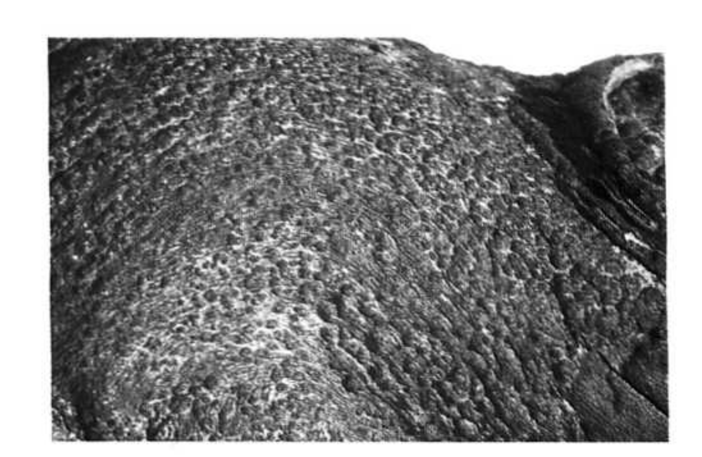
Symptôme plus avancé : nécroses et déformation du limbe.



Nécroses sectorielles de couleur foncée et de consistance dure.



Développement d'une zone de bois nécrosé à partir de plaies de taille.



Fructification (périthèces) du champignon sur le bois nécrosé permettant de nouvelles contaminations.

SPV imprim Lyon Décembre 1983

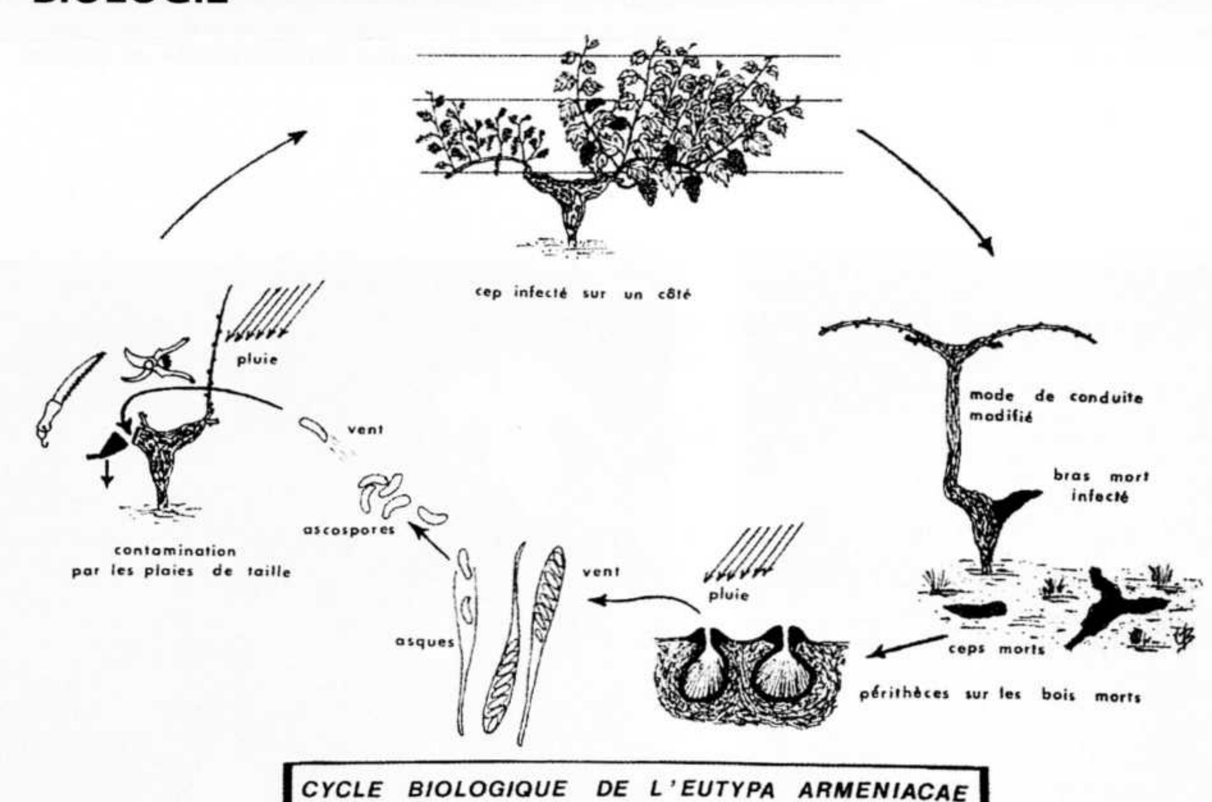
Maladie très insidieuse, l'Eutypiose est un grave dépérissement provoqué par un champignon qui pénètre par les blessures de taille et se développe ensuite dans le bois des ceps. Par son développement lent et irrégulier et ses attaques dispersées dans les parcelles, la maladie passe souvent inaperçue au départ mais son évolution n'en est pas moins inéxorable sur des cépages sensibles tels que Cabernet Sauvignon, Sauvignon, Ugni Blanc, Mauzac, Chasselas, Carignan, Cinsault, Chenin, Grenache, Maccabeu, Muller-Thurgau, Pinot noir, Syrah.

LES SYMPTÔMES

En début de croissance, on observe un rabougrissement de la végétation. Les pousses, issues d'un bras infecté, ont une croissance ralentie et présentent des entre-noeuds très courts, mais toujours réguliers. Plus petites que la normale, les feuilles sont d'un vert pâle et souvent déformées (crispées ou déchiquetées) avec des nécroses marginales pouvant se généraliser à l'ensemble du limbe. Les inflorescences, si elles ne se dessèchent pas avant la floraison, présentent un port dressé puis subissent en général une forte coulure. Des coupes dans un tronc ou dans un bras malade montrent une ou plusieurs nécroses profondes développées chacune à partir d'une blessure, le plus souvent une plaie de taille.

Toutes ces manifestations s'aggravent d'année en année et la mort d'un bras ou de la souche intervient généralement au bout de 3 à 5 ans.

BIOLOGIE



CYCLE BIOLOGIQUE DE L'EUTYPA ARMENIACAE

Les périthèces présents sur les ceps morts constituent, pendant plusieurs années la source des contaminations, lesquelles sont favorisées par la pluie et le vent (parfois sur de longues distances). Les premiers symptômes apparaîssent 4 à 5 ans après la contamination.

LA LUTTE

Seules des mesures préventives sont envisageables :

D'ABORD UNE ACTION COLLECTIVE par des mesures strictes adoptées par l'ensemble des viticulteurs :

- **Diminuer les sources de la maladie ;** avant chaque campagne de taille, il est impératif de brûler les tas de souches conservés à proximité des vignobles ainsi que les ceps, cornes et moignons morts présents dans les vignes.

- **Réduire les risques de contamination** en évitant les excès de vigueur qui semblent accroître la sensibilité, notamment sur jeunes vignes.

Au moment de la taille, il est vivement conseillé de rendre l'opération la moins mutilante possible en diminuant le nombre et la dimension des blessures et en intervenant par temps sec et calme.

ENSUITE DES INTERVENTIONS CHIMIQUES SUR LES CÉPAGES SENSIBLES. Il convient de protéger les plaies aussitôt la taille effectuée par l'application d'une bouillie à base d'un benzimidazole (bénomyl, carbendazime, à la dose de 12,5 g/l).

Que faire sur des vignes malades ?

Aucun moyen curatif n'est actuellement envisageable. Cependant une restauration des ceps est possible, après ablation précoce des parties malades, par la reconstitution de la charpente à partir d'un bras sain ou à partir d'un gourmand issu du tronc (recépage).